

EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Depuis les élections du mois de juin dernier, l'équipe municipale a trouvé son rythme et s'est organisée. Peu à peu nous avons mis en place nos méthodes de travail et nous nous sommes appropriés les dossiers, les adjoints et les conseillers municipaux ont pris leurs marques et leurs responsabilités.

Pour le moment nous avons répondu aux urgences et aux besoins de la population, nous avons aussi saisi les opportunités qui se présentaient et prolongé le travail en cours :

- Rétablissement de l'éclairage public de la Névoire, en panne depuis plusieurs mois.
- Réparation de l'éclairage du stade de foot.
- Réfection du pont de la Gaie Fondue.
- Acquisition de l'ensemble commercial dit « ancien Spar ».
- Mise en place des repas bio à la cantine scolaire et à la résidence des Glycines avec « API » notre partenaire restauration pour cette année.
- Accompagnement du déploiement de la fibre grâce au soutien de Niort Agglo (CAN).

De nombreux projets sont déjà engagés pour la suite, nous vous tiendrons informé de leurs évolutions comme nous le faisons depuis le début.

Nous restons à votre écoute alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer le samedi matin à la mairie lors des permanences des élus.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous, en espérant que 2021 soit moins confiné.

A bientôt,

François Bonnet

Mise en place du couvre-feu

Depuis le mardi 15 décembre 2020, le confinement a pris fin et un couvre-feu national est mis en place.

Voici les points essentiels à retenir :

- Le couvre-feu est mis en place sur tout le territoire national de 20h00 à 6h00 à l'exception du 24 décembre 2020 (donc y compris pour le réveillon du 31 décembre).
- Plus d'attestation nécessaire en journée mais **toujours obligatoire pendant les horaires de couvre-feu**. Les motifs autorisés sont les suivants : motifs professionnels, motifs familiaux impérieux, missions d'intérêt général, raisons médicales, personnes en situation de handicap et leur accompagnant, besoin des animaux de compagnie.
- Les déplacements inter-régions sont possibles.
- Les établissements recevant du public restent fermés, notamment les cinémas et les salles de sport (hors enfants) et de spectacle. Une réouverture est envisagée au 7 janvier 2021.

Il reste conseillé de limiter le nombre de personnes présentes et de maintenir les gestes barrières pendant cette période de fêtes.

VOUS ÊTES DISPONIBLE ET AVEZ ENVIE
DE DONNER DE VOTRE TEMPS POUR DES
PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES ?



REJOIGNEZ LE RESEAU DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Discussions, lectures, jeux...au domicile des personnes isolées

Contactez Sandra PADIOLLEAU
au CSC du Pays Mauzéen 05.49.26.72.46

Conseil Municipal

Lors du conseil municipal du jeudi 10 décembre dernier voici les principaux points qui ont été abordés :

- En complément des chantiers des « Basses rues » et du « parking des Tourterelles », les travaux de voirie « Route de Lidon », du « Vieux Port » et la réfection du « parking de la Poste » ont aussi été choisis pour la demande de subvention auprès du département dans le cadre du plan de relance *1000 chantiers pour les Deux-Sèvres*.
- Le projet de réhabilitation de la Place de l'Eglise se poursuit, des modifications pour le stationnement ont été demandées au maître d'œuvre.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu sur le site de la commune (www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux).

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 28 janvier 2021 à 20h15.

A l'heure actuelle nous ne savons pas si le public sera autorisé à y assister, cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Le visuel ci-contre a été réalisé par Axel, jeune Paludéen en stage à la mairie. Il est téléchargeable en grand format sur le site de la commune.

Economie

Au cours de cette année 2020 si particulière tous les acteurs économiques paludéens ont joué le jeu des mesures sanitaires. Notamment nos commerçants du bourg, qui ont été soumis à de nombreuses contraintes d'ouverture et fermeture et de protocoles à mettre en place afin de maintenir un maximum de services à notre disposition.

Nous les remercions pour leur engagement à nos côtés, et n'oublions pas nos artisans, personnels de santé, acteurs touristiques, bref tous ceux d'entre vous qui contribuent à l'économie de notre village.

Alors contribuons tous à leur pérennité en continuant à consommer paludéen !

Sapeurs-pompiers de la Venise Verte

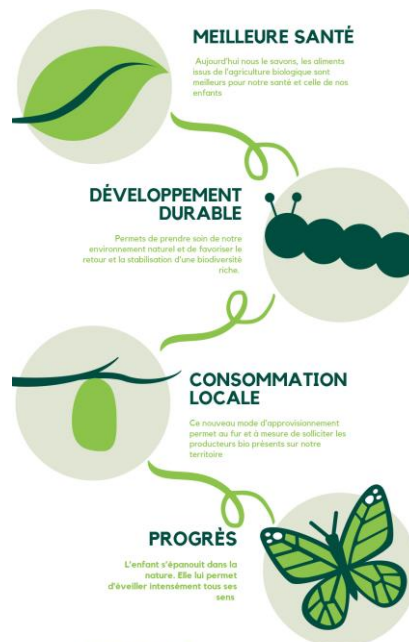
Chaque année à l'approche des fêtes de Noël les pompiers viennent à notre rencontre pour nous proposer leur calendrier et nous permettre de leur faire un don. En raison de la crise sanitaire ce moment ne peut avoir lieu, ils ont donc distribué leur calendrier directement dans nos boîtes aux lettres.

Pour continuer à les soutenir vous pouvez leur laisser vos dons dans une urne à la boulangerie « La Pigouille ».

Ils ont besoin de nous comme nous avons d'eux.

Merci de votre solidarité.

100% BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE



PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.AGENCEBIO.ORG
WWW.ECOLOGIE.GOUV.FR